



Comment avoir la certitude

Par **emuta**, le 16/10/2008 à 14:59

Bonjour, rnPouvez vous me répondre s'il vous plait aux questions :rn -Comment avoir la certitude que suite a une tentative de vol est de son règlement immédiat après avoir décrire la situation et signer un papier rn- il n'y aura pas de poursuite pour cette tentative de vol inconscient ? rn-A qui je dois m'adresser pour vivre normalement. Je ne mange plus je ne dors plus. Cela me hante chaque seconde.

Par **Marion2**, le 16/10/2008 à 15:05

Bonjour,rnrn[citation]Tentative de vol inconscient[/citation]rnrn???

Par **emuta**, le 16/10/2008 à 15:09

Je ne me rendais pas compte des poursuites de ce que je faisais

Par **Marion2**, le 16/10/2008 à 15:13

J'avais bien compris !rnExpliquez vous, parce qu'une tentative de vol inconscient !!!rnComment peut-on être inconscient lorsque l'on fait une tentative de vol ?rnCordialement